

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications  Mme la Présidente annonce le dépôt dans les cases des députés du rapport annuel 2014 des Archives cantonales.			
	2.	Dépôts  Interpellations : (15_INT_419) Régis Courdesse, (15_INT_420) Claude-Alain Voiblet, (15_INT_421) Lena Lio, (15_INT_422) Cédric Pillonel, (15_INT_423) Christian Kunze, (15_INT_424) Alexandre Berthoud.  Motions : (15_MOT_070) Jessica Jaccoud, (15_MOT_071) Valérie Induni, (15_MOT_072) COFIN.  Postulats : (15_POS_135) Filip Uffer, (15_POS_137) Sylvie Podio, (15_POS_138) Sylvie Podio.  Résolution : (15_RES_027) Véronique Hurni.  Pétition (15_PET_039) en faveur de Mehdi Maaroufi.			
RENV-CE	3.	(15_INT_410) Interpellation Olivier Epars - Le canton de Vaud va-t-il contribuer par ses bovins à la diminution du réchauffement climatique ? (Pas de développement)			
RENV-CE	4.	(15_INT_415) Interpellation Philippe Jobin et consorts - L'attractivité des aides sociales est-elle une bombe à retardement ? (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(15_INT_412) Interpellation Jean-François Thuillard - Le port du voile peut-il être toléré dans les établissements scolaires vaudois ? (Développement)			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	6.	<p>(129) Exposé des motifs et projet de loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le postulat Bernard Borel pour l'amélioration et la clarification de la prise en charge financière des troubles du langage et de la communication dans le préscolaire (06_POS_205)</li> <li>- le postulat Bernard Borel et consorts pour une prise en charge optimale des enfants sourds (06_POS_225)</li> <li>- le postulat Catherine Labouchère et consorts – Les conséquences de la RPT en matière de prestations de pédagogie spécialisée, notamment en matière logopédique – un bilan est nécessaire (11_POS_243)</li> <li>- le postulat Elisabeth Ruey-Ray demandant un état des lieux de la prise en charge des enfants autistes dans le canton de Vaud et des soutiens accordés à leurs familles et une analyse de la possibilité de développer des Unités d'accueil temporaire (UAT) aptes à accueillir notamment des adolescents (11_POS_303)</li> </ul> <p>et</p> <p>Réponses du Conseil d'Etat à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'interpellation Catherine Roulet : "Un accueil parascolaire pour tous" (11_INT_548)</li> <li>- la détermination Laurence Cretegnny : Mise en place d'un soutien aux élèves scolarisés et en formation professionnelle souffrant d'un trouble cognitif spécifique "dys" (12_INT_051)</li> </ul> <p>(3ème débat)</p> <p>(3ème débat) : art. 3 : version adoptée en 2e débat (oui) est préférée par 75 oui, 17 non et 1 abstention. Art. 4 : version adoptée en 2e débat (oui) est préférée par 89 oui, 1 non et aucune abstention. Art. 21 : version adoptée en 2e débat (oui) est préférée par 94 oui, aucun non et aucune abstention. Art. 28 : version adoptée en 2e débat (oui) est préférée par 98 oui, aucun non et 1 abstention. Art. 31 : version adoptée en 2e débat (oui) est préférée à l'unanimité. Art. 33 : version adoptée en 2e débat (oui) est préférée à l'unanimité. Art. 35 : version adoptée en 2e débat (oui) est préférée à l'unanimité. Art. 61 : version adoptée en 1er débat (non) est préférée par 57 oui, 76 non et 2 abstentions. Fin du 3e débat. En vote final, le projet de loi est adopté par 89 oui, 29 non et 17 abstentions.</p> <p>Rapport sur le postulat Borel 06 POS 205 : les conclusions</p>	DFJC.	Podio S.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		du rapport de la majorité de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport). Rapport sur le postulat Borel 06_POS_225 : les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport). Rapport sur le postulat Labouchère 11_POS_243 : les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport). Rapport sur le postulat Ruey-Rey 11_POS_303 : les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport). La réponse à l'interpellation Roulet 11_INT_548 est traitée.			
REF	7.	(13_POS_051) Postulat François Brélaz - Augmentons le nombre des logopédistes collaborateurs de l'Etat !  Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées par 78 oui, 31 non et 3 abstentions (classement du postulat).	DFJC, DSAS	Grandjean P. (Majorité), Démétriades A. (Minorité)	
RENV-CE	8.	(15_MOT_059) Motion Claudine Wyssa et consorts - Statut des thérapeutes professionnels indépendants en milieu scolaire  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité et une abstention (prise en considération de la motion transformée en postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DFJC, DSAS	Podio S.	
TRAITE	9.	(15_INT_347) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Frédéric Borloz - Politique et école vaudoise : deux poids, deux mesures ?	DFJC.		
TRAITE	10.	(15_INT_338) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Frédéric Borloz - Prosélytisme et culture générale à l'EPSIC	DFJC.		
RENV-CE	11.	(15_INT_405) Interpellation Josée Martin - Changement climatique : nouvelle donne (Développement)			
RENV-CE	12.	(15_INT_406) Interpellation Cédric Pillonel - Swissgrid, quelle place pour la Romandie ? (Développement)			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	13.	(15_MOT_069) Motion Jean-Yves Pidoux et consorts - Assurer la mise en oeuvre de la planification énergétique territoriale (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavisier sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	14.	(15_POS_134) Postulat Fabienne Despot et consorts - Quel bilan de l'accord de Schengen pour la Suisse et le Canton de Vaud ? (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavisier sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	15.	<p>(190) Exposé des motifs et projets de lois - sur les amendes d'ordre communales (LAOC) - modifiant la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Marc-Olivier Buffat et consorts demandant la modification de la loi sur les sentences municipales (articles 5 et 12) afin de permettre une procédure de flagrant délit et des amendes d'ordre pour le respect de la propreté(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité.</p> <p>LAOC : art. 1 accepté à l'unanimité. Art 2 accepté à l'unanimité. Art. 3, al. 2, sous-amdt Dolivo refusé par 31 oui, 73 non et 7 abstentions ; amdt com accepté par 101 oui, 0 non et 9 abstentions ; art. 3 amendé accepté à l'unanimité et avec 2 abstentions. Art. 4 accepté à l'unanimité. Art. 5 accepté à l'unanimité et avec 1 abstention. Art. 6 accepté à l'unanimité. Art. 7 accepté à l'unanimité avec une abstention. Art. 8, al. 3 et 4, amdt com accepté à l'unanimité. Art. 8 amendé accepté à l'unanimité. Art. 9 accepté à l'unanimité. Art. 10 accepté à l'unanimité. Art. 11 accepté à l'unanimité. Art. 12 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>LOPV : art. 7 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2e débat immédiat est présentée et refusée par 65 oui, 31 non et 2 abstentions (majorité des <math>\frac{3}{4}</math> requise).</p>	DIS.	Démétriadès A.	
RENV-CE	16.	<p>(14_MOT_051) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts concernant la dynamisation de la construction de logements - il n'y a pas que l'initiative de l'ASLOCA ou le contre-projet du Conseil d'Etat qui peuvent faire avancer les choses</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées avec quelques avis contraires et quelques abstentions (prise en considération de la motion transformée en postulat et renvoi au Conseil d'Etat).</p>	DIS, DTE	Buffat M.O.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	17.	(227) EMPD prolongeant d'un an le délai pour soumettre au vote populaire l'initiative « Interdisons la mendicité et l'exploitation de personnes à des fins de mendicité sur le territoire vaudois ! »(1er débat)  (1er débat) : entrée en matière acceptée par 71 oui, 38 non et 5 abstentions. Une demande de vote nominal est présentée par M. le député Ph. Ducommun, soutenue par au moins 20 députés. Au vote nominal, l'art. 1 accepté par 73 oui, 44 non et 1 abstention. Fin du 1er débat.	DIS.	Roulet-Grin P.	
RENV-CE	18.	(15_POS_120) Postulat Claude-Alain Voiblet et consorts - Le plafond d'endettement des communes est-il encore un outil de gestion et de contrôle fiable des finances communales ?  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées avec quelques avis contraires et plusieurs abstentions (prise en considération du postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DIS	Randin P.	
TRAITE	19.	(15_INT_366) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Alain Favrod et consorts - Perte de souveraineté des communes	DIS.		
RENV-CE	20.	(14_POS_081) Postulat Denis Rubattel et consorts - Renforcer la sécurité des agents de détention et faire appliquer des sanctions plus lourdes aux détenus qui enfreignent le règlement de la prison qui les accueille !  La prise en considération partielle (oui) est préférée à la prise en considération totale (non) par 81 oui, 40 non et 4 abstentions. Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées par 64 oui, 56 non et 4 abstentions (prise en considération partielle du postulat et renvoi au Conseil d'Etat). Une demande d'appel nominal est soutenue par au moins 20 députés. Au vote nominal, les conclusions de la majorité de la commission sont adoptées par 69 oui, 58 non et 3 abstentions.	DIS	Hurni V. (Majorité), Schwab C. (Minorité)	
RENV-CE	21.	(15_INT_407) Interpellation Claude-Alain Voiblet - Reprise dynamique du droit UE, parlons chiffres pour le Canton de Vaud ! (Développement)			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	22.	(15_INT_408) Interpellation Alice Glauser - Reprise dynamique du droit UE, parlons fédéralisme pour le Canton de Vaud ! (Développement)			
RENV-CE	23.	(15_INT_416) Interpellation Werner Riesen - Reprise dynamique du droit UE, parlons justice dans le Canton de Vaud ! (Développement)			
RENV-CE	24.	(15_INT_409) Interpellation Bastien Schobinger et consorts - Combien de frontaliers travaillent dans l'administration cantonale ? (Développement)			
RENV-CE	25.	(15_INT_411) Interpellation Vassilis Venizelos au nom du groupe des Verts - Adaptation aux changements climatiques : Quelle stratégie pour le canton ? (Développement)			
RENV-CE	26.	(15_INT_413) Interpellation José Durussel - Huile de colza ou de palme ? l'OFAG décidera au mépris des producteurs ? (Développement)			
RENV-CE	27.	(15_INT_414) Interpellation Stéphane Montangero et consort au nom du groupe socialiste - Franc fort et droits des salarié-e-s : et si l'important était la participation ? (Développement)			
RENV-CE	28.	(15_INT_418) Interpellation Jean-Yves Pidoux - A quoi va servir le certificat ? (Développement)			
RENV-COM	29.	(15_POS_131) Postulat Mathieu Blanc et consorts - Pour une loi/réglementation cantonale du service de transport de personnes (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	30.	(15_POS_132) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts - les Archives cantonales vaudoises, mémoire de notre Canton, quid des archives audiovisuelles ? (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	31.	(15_POS_133) Postulat Jean-Yves Pidoux et consorts - Assainir énergétiquement les bâtiments publics (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			



**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	32.	(228) Exposé des motifs et projet de loi d'application de la législation fédérale sur la protection des animaux et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Pierre Zwahlen et consorts limitant à dix jours le délai de recours concernant le séquestre d'animaux en fourrière (10_MOT_107) et contre-projet du Conseil d'Etat (1er débat)  (1er débat) : le principe de l'innovation est accepté par 88 oui, 3 non et 3 abstentions. Le contre-projet (oui) est préféré par 80 oui, 11 non et 7 abstentions, ce vote valant entrée en matière sur le contre-projet. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Art. 4 accepté. Art. 5 accepté. Art. 6 accepté. Art. 7 accepté. Art. 8 accepté. Art. 9 accepté. Art. 10 accepté. Art. 11 accepté. Art. 12 accepté. Art. 13 accepté. Art. 14 accepté. Art. 15 accepté. Art. 16 accepté. Art. 17 accepté. Art. 18 accepté. Art. 19 accepté. Art. 20 accepté. Art. 21 accepté. Art. 22 accepté. Art. 23 accepté avec 2 abstentions. Art. 24 accepté. Fin du 1er débat. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est présentée et acceptée par 78 oui, 13 non et 8 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 à 25 adoptés à l'unanimité avec une abstention. En vote final, le projet de loi est adopté avec une opposition.	DTE.	Chollet J.L.	
RENV-T	33.	(15_POS_119) Postulat Michel Miéville et consorts - Stop aux exportations des déchets de bois usagés	DTE	Chapalay A.	08/09/2015
RENV-T	34.	(15_INT_350) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christelle Luisier Brodard et consorts - LAT II Bis repetita non placent	DTE.		08/09/2015
RENV-T	35.	(15_INT_358) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphanie Apothéloz et consorts - Statistiques femmes - hommes des législatifs communaux	DTE.		08/09/2015
RENV-T	36.	(15_INT_359) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Martial de Montmollin - Perturbateurs endocriniens, bisphénol A, la science avance, et le Conseil d'Etat ?	DTE.		08/09/2015
RENV-T	37.	(15_INT_363) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère et consorts - Les trains régionaux sont-ils menacés dans leur développement par la rigueur de la LAT ?	DTE.		08/09/2015

## Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	38.	(15_INT_364) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jessica Jaccoud et consorts - Pas d'entrepôt, pas de train ; pas de train, pas de meilleurs transports publics	DTE.		08/09/2015

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :